



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 01 – SAISON 2024/2025

Réunion du	16/07/2024
Présidence	PIOU Patrick
Présents	BOURNEL Jean-Luc, CHERRUAULT Jean-Paul, COIFFARD Albert, NDEDE Samir et WASSE Manon
Excusés	GABORY Vincent, GASTINEAU Rémi, LECHAT Hubert, SERISIER Fabrice, PIRIOU Bernard

1. Approbation P.V.

Le procès-verbal suivant est approuvé sans remarque particulière : P.V. n° 14 du 05/06/2024.

2. Fonctionnement de la commission pour la saison 2024/2025

La Commission des Jeunes est composée de 12 membres.

Samir NDEDE est désigné comme secrétaire de la CDJ.

Les réunions plénières ou restreintes auront lieu en principe le mercredi suivant les disponibilités de chacun.

L'organisation des Coupes et Challenges pour la saison 2024/2025 sera gérée par :

- Vincent GABORY et Albert COIFFARD en U15 pour la Coupe de l'Anjou, le Challenge de l'Anjou et le Challenge de District
- Jean-Luc BOURNEL et Jean-Paul CHERRUAULT en U17 pour la Coupe et le Challenge de l'Anjou
- Manon WASSE en U18F pour la Coupe et le Challenge de l'Anjou
- Patrick PIOU en U19 pour la Coupe et le Challenge de l'Anjou

Les tirages, suivant les besoins des compétitions, seront effectués en principe en réunions restreintes.

3. Calendrier 2024 / 2025

Le début des compétitions est fixé aux dates suivantes :

- 1er tour de Coupe Gambardella U17/U18 : 31 août/1er septembre 2024
- Début des Championnats U14, U15, U17, U18F et U19 : 14/15 septembre 2024
- 1er tour de Coupe des Pays de la Loire U19 et U17 : 19/20 octobre 2024

- Les Coupes et Challenges de l'Anjou U15, U17 et U19 ainsi que le Challenge de District U15 ne débiteront pas avant le mois de novembre/décembre 2024.

- La non-publication du calendrier régional U18F ne permet pas de planifier le début des compétitions Coupe et Challenge de l'Anjou U18F.

Un calendrier prévisionnel pour les compétitions départementales est présenté en tenant compte du calendrier régional.

4. Championnats

Point au 16 juillet 2024 :

Engagements

- U19 : 32 équipes (29 équipes à la même date en 2023/2024)
- U18 F : 25 équipes (20 équipes à la même date en 2023/2024)
- U17 : 119 équipes (102 équipes à la même date en 2023/2024)
- U15 : 145 équipes (131 équipes à la même date en 2023/2024)
- U14 : 10 équipes (8 équipes à la même date en 2023/2024)

Suite aux engagements libres en U17 et U15, la répartition est à ce jour la suivante :

- U17 D1 : 53 engagements - U17 D2 : 33 engagements - U17 D3 : 33 engagements.
- U15 D1 : 41 engagements - U15 D2 : 48 engagements - U15 D3 : 56 engagements.

Composition des groupes championnat

La composition des groupes sera effectuée lors de la réunion qui se tiendra le 20 août 2024, les clubs ayant jusqu'au 18 août la possibilité de modifier leurs engagements.

Dans la mesure du possible, la Commission tiendra compte des vœux des clubs.

Il sera possible d'ajouter et/ou de retirer une équipe sans incidence financière en U15 D3 et U17 D3 jusqu'au dimanche 01 septembre 2024.

Remarques

Il est constaté que quelques clubs ont oublié d'engager des équipes.

Il faut attendre la fin des engagements pour avoir une vision plus claire des effectifs dans chacune des catégories.

Information

2 équipes de notre District sont par ailleurs engagées en championnat National U19, 2 en National U17, 9 en championnat Régional U19, 5 en U18, 5 en U18F, 6 en U17, 6 en U16, 7 en U15 et 5 en U14.

5. Coupes et Challenges

Engagements

Depuis le 25/06/2024, il est possible de s'engager en Coupe et Challenge avec une date limite

d'engagement fixée au 01/09/2024.

Rappel pour la catégorie U15

Les équipes U15 participant aux Championnats Régionaux devront faire un choix entre la Coupe des Pays de Loire U15 et la Coupe de l'Anjou U15.

Une demande sera faite également en décembre à l'issue de la phase 2 aux 2 équipes accédant au Championnat Régional U15 R2.

De même pour la catégorie U15 une équipe ne peut être engagée que dans **2 compétitions départementales** sur les 3 proposées.

Coupe de l'Anjou U15 : réservée aux équipes 1

Challenge de l'Anjou U15 : ouvert à toutes les équipes (sauf les équipes Régionales)

Challenge de District U15 : réservé aux équipes des championnats D2 et D3 de la **dernière phase** (des ajustements suivant les accessions et rétrogradations seront effectués en décembre avant le début de la dernière phase).

6. Règlements des compétitions jeunes

Les clubs devront accorder une attention particulière au choix des horaires et principalement sur celui des U15. Le créneau de 10h30 du samedi matin est réservé prioritairement au foot d'animation.

Ces règlements seront mis en ligne sur le site du District avant le début des compétitions dans la rubrique District – Statuts et règlements – Compétitions départementales - Règlements Jeunes 2024-2025.

7. Groupements

Groupements inscrits en championnats District Jeunes
Situation au 16 juillet 2024

GJ BRIOLLAY ECOUFLANT BASSES VALLEES
GJ CANDEVALDERDRE
GJ CANTENAY ASSF
GJ EGLANTINE DAGUENIERE
GJ ETRICHE DURTAL
GJ GESTE VILLEDIEU FIEF RENAUDIÈRE
GJ LION ST MARTIN
GJ MAZE BAUNE VAL B
GJ ST FLORENT MESNIL MARILLAIS BOUZILLE
GJ MORANNES SD DAUM (à finaliser)
GJ PLESSIS/PEL CORZE
GJ POUANCE COMBREE
GJ ST MELAINE JUIGNE
GJ TORFOU SEVRE ET MOINE
GJ Vernoil NOYANT VERNANTES
GJF BOURGNEUF AS MAUGES
GJF CORNE ANDARD BRAIN LOIRE AUTHION
GF BEAUCOUZE LONGUENEE
GF BEAUPREAU EN MAUGES
GF CHALONNES POMMERAY

GF GESTE TILLIERES
GF OREE FOOTBALL
GF SEGRE LE LION CANDE
GF SEVREMOINE
GF VERCHERS MARTIGNE

8. Ententes autorisées pour la 1^{ère} phase 2024/2025

Des demandes sont arrivées au District :

En U19

ENT/LIRE D - CASTEL 1 (ENT LIRE DRAIN et CHAMPTOCEAUX CASTEL)

En U18F

ENT/ANGERS NDC – INTRE 1 (ENT ANGERS NDC et ANGERS INTREPID)
ENT/TRELAZE F – ST BAR 1 (ENT TRELAZE FOYER et ST BARTHELEMY FOOT)

En U17

ENT/LE FUILET – ASSPM 2 (ENT LE FUILET et ST PIERRE MONTREVAULT)
ENT/LIRE D – CASTEL 2 (ENT LIRE DRAIN et CHAMPTOCEAUX CASTEL)
ENT/LONGUENEE – FCLJLM 1 (ENT LONGUENEE et ST JEAN ST LAMBERT FC)
ENT/VARENNES UFAB 1 (ENT VARENNES VILLEBERNIER et ALLONNES BRAIN)

En U15

ENT/CASTEL OLD 1 (ENT CHAMPTOCEAUX CASTEL et LIRE DRAIN)

9. Informations et questions diverses

Arbitrage des jeunes par les jeunes : pour la saison 2024-2025, ce dispositif reste obligatoire en U14, U15 et U17. Il est facultatif en U18F et U19.

Lorsque l'arbitrage à la touche est effectué par un joueur, **le dirigeant** encadrant l'arbitrage des jeunes de son équipe, devra être enregistré sur la Feuille de Match comme arbitre assistant.

Prochaine réunion :

- Le mardi 20 août 2024 à 9 heures 30 : constitution des groupes et numérotation des équipes.

Réunions prévisionnelles :

-Le mercredi 02 octobre 2024 18h00 : réunion plénière

-Le mercredi 16 octobre 2024 9h30 : préparation phase 2 U15, U17 et U18F et tirages coupes et challenges

-Le mercredi 23 octobre 2024 14h30 (à confirmer) : tirages coupes et challenges (restreinte)

-Le mercredi 13 novembre 2024 en distanciel : préparation phase 2 U19

-Le mercredi 27 novembre 2024 14h30 : tirages coupes et challenges (restreinte)

-Le mercredi 18 décembre 2024 14h00 : préparation phase 3 U14, U15 et U17 et tirages coupes et challenges.

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. PIOU Patrick	M. NDEDE Samir